



PROJET D'EXTENSION DE L'HABITATION DE MADAME LOPES

Lieu-dit : « Trillou » - MAS SAINTES PUELLES

ETUDE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DOSSIER N° ET02747

Affaire n°: ET02747			Document n° ET02747/ HY		IND 0
INDICE	Date	Etabli	Vérifié	Modification	NB pages
0	27/04/2020	T.ALHAITZ	B. ESSONO	1 ^{ère} version	16+4 annexes
A					
B					

AGENCE DE TOULOUSE

55, avenue Louis Breguet
17Bis, Bâtiment 7
31400 TOULOUSE
Tel: 05 53 47 43 15
besf@besf.eu

AGENCE D'AGEN

ZI AGROPOLE
Bâtiment Deltagro 3-BP227
47931 AGEN
Tel: 05 53 47 43 15
besf@besf.eu

AGENCE DE BORDEAUX

3, Avenue Descartes
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
Tel: 05 56 67 00 38
besf@besf.eu

PAGE	0	A	B	C	PAGE	0	A	B
1	x				26	x		
2	x				27			
3	x				28			
4	x				29			
5	x				30			
6	x				31			
7	x				32			
8	x				33			
9	x				34			
10	x				35			
11	x				36			
12	x				37			
13	x				38			
14	x				39			
15	x				40			
16	x				41			
17	x				42			
18	x				43			
19	x				44			
20	x				45			
21					46			
22					47			
23					48			
24					49			
25					50			

DIFFUSION DU DOCUMENT

Destinataire	Adresse/mèl
Madame Cesaria LOPES	cesaria.lopespinto@gmail.com

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
1. PREAMBULE	4
1.1. Cadre de l'étude	4
1.2. Intervenants	4
1.3. Documents transmis	4
2. MISSION	4
3. DEFINITION DU PROJET	5
3.1. Caractéristiques de la parcelle	5
3.2. Caractéristiques du projet	5
4. PRESENTATION DU SITE-ENQUÊTE BIBLIOGRAPHIQUE	7
4.1. Etat des lieux et topographie du site	7
4.2. Géologie et géomorphologie	8
4.3. Enquêtes hydrogéologiques	9
4.4. Réseaux hydrographiques du secteur	9
5. PROGRAMME D'INVESTIGATIONS	10
5.1. Implantation et nivellement	10
5.2. Programme de reconnaissance.	10
6. SYNTHESE HYDROGEOLOGIQUE	10
6.1. Lithologie	10
6.2. Piézométrie	10
6.3. Essais de perméabilité	11
7. PRE-DIMENSIONNEMENT DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT	11
7.1. Hypothèses	11
7.2. Choix de la filière d'assainissement non collectif	11
7.3. Dispositifs de traitement	12
7.4. Rejet des eaux traitées	14
7.5. Traficabilité, terrassabilité et drainage	14
7.6. Quelques règles de compréhension des filières	15
8. PRECAUTIONS GENERALES	16
Annexe 1 : plan des sondages	17
Annexe 2 : graphiques d'essais de perméabilité et sondage géologique	18
Annexe 3 : schéma de principe	19

1. PREAMBULE



1.1. Cadre de l'étude

A la demande du Cabinet d'architecture L'OLLIVIER et pour le compte de Madame Cesaria LOPES, BESF s'est vu confier l'étude hydrogéologique de la maison située au lieu-dit : « Trillou » à MAS SAINTES PUELLES (11).

1.2 Intervenants

	Noms	représentant
Maître d'ouvrage	Madame Cesaria LOPES	
Société de sondage	Forage Consult	Monsieur DIOP

1.3. Documents transmis

- Plan de masse (manuscrit).

2. MISSION

La mission respecte les termes du contrat référencé n° ET02747, reçu le 30/03/2020. Il s'agit d'une mission hydrogéologique limitée à proposer les dispositifs d'assainissement autonome adaptés au projet et au contexte du site.

La mission consiste à traiter les points ci-après:

- évaluer la perméabilité des sols superficiels ;
- relever les niveaux d'eau dans les sols ;
- évaluer l'aptitude du sol à recevoir et évacuer les eaux usées ;
- reconnaître le fonctionnement hydraulique du secteur ;
- fournir un pré-dimensionnement de la filière d'assainissement adapté au projet et au site ;

Hors mission :

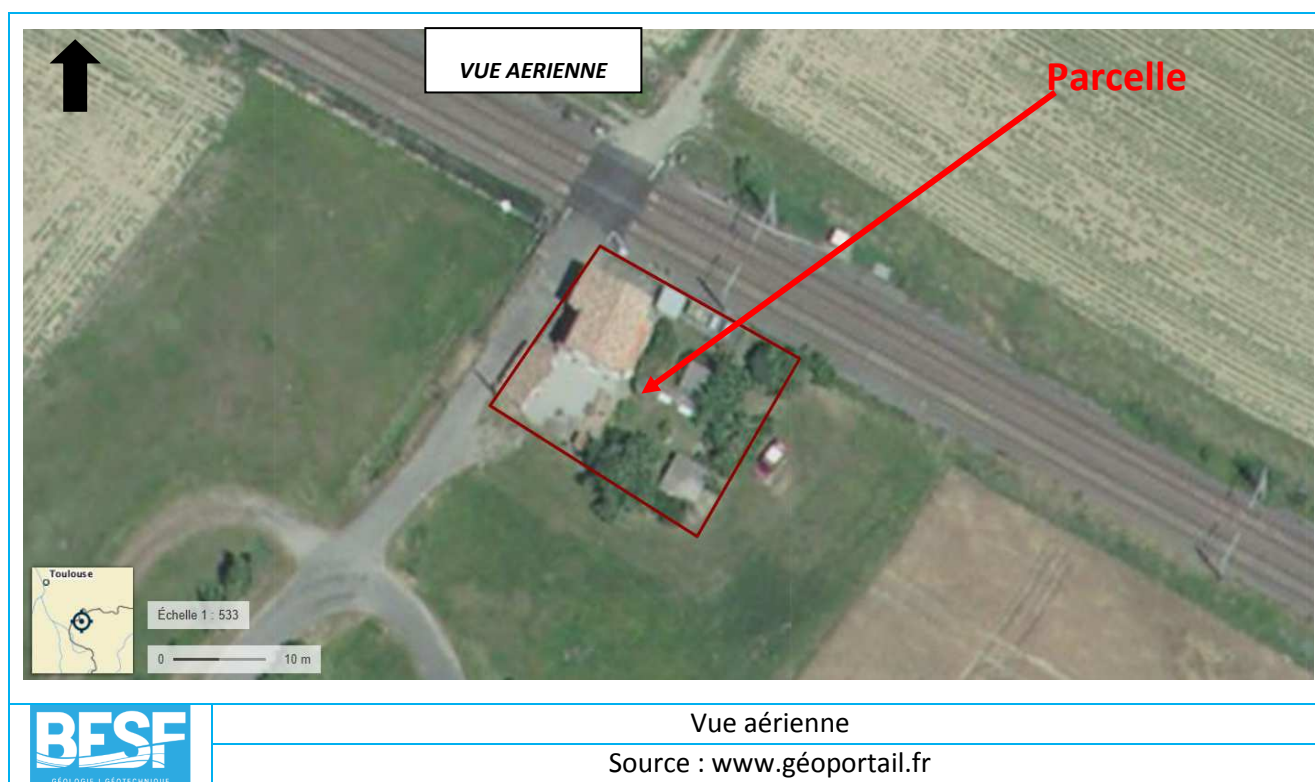
- l'étude des fondations ;
- l'infiltration des eaux pluviales ;
- le contrôle technique de la conception ainsi que la réalisation des ouvrages ;
- la bonne exécution des ouvrages ;
- le dimensionnement définitif des installations ;
- la mission de maîtrise d'œuvre,

3. DEFINITION DU PROJET

3.1. Caractéristiques de la parcelle

La zone d'étude se situe au lieu-dit : « Trillou » à MAS SAINTES PUELLES (11).

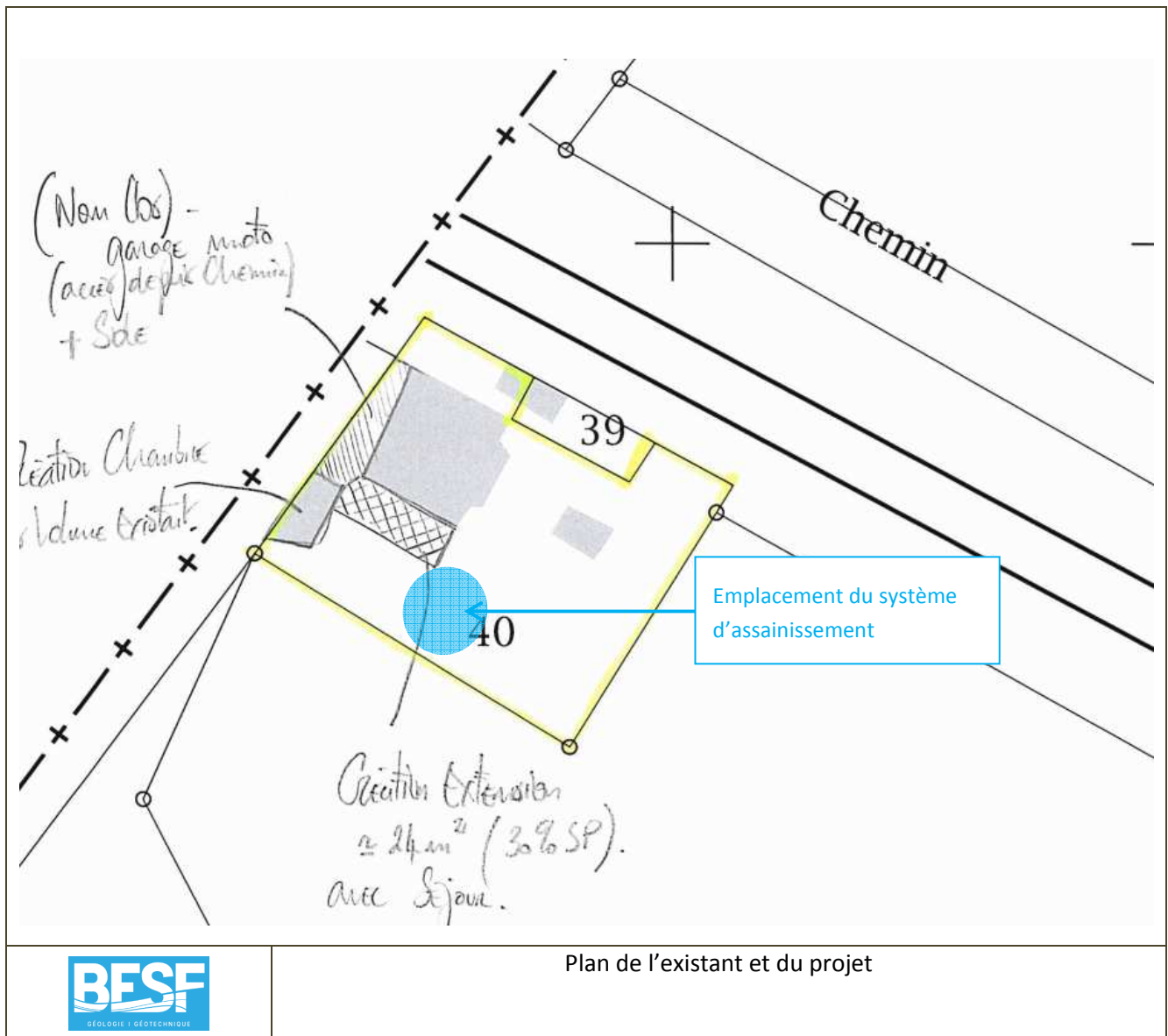
Surface totale du terrain	≈ 460 m ²
Surface disponible pour l'assainissement	Environ 100 m ²
Nota : ces hypothèses devront être validées par les concepteurs du projet.	



3.2. Caractéristiques du projet

Seule l'évacuation des eaux usées provenant de l'habitation permanente sera étudiée. Les caractéristiques du pavillon sont les suivantes :

Caractéristique de la villa	
Type	Maison d'habitation permanente de type R+1 d'une emprise au sol de 120 m ² environ.
Nombre de pièces principales	3 (2 chambres + 1 séjour)
Nota : ces hypothèses devront être validées par les concepteurs du projet.	



4. PRESENTATION DU SITE-ENQUÊTE BIBLIOGRAPHIQUE

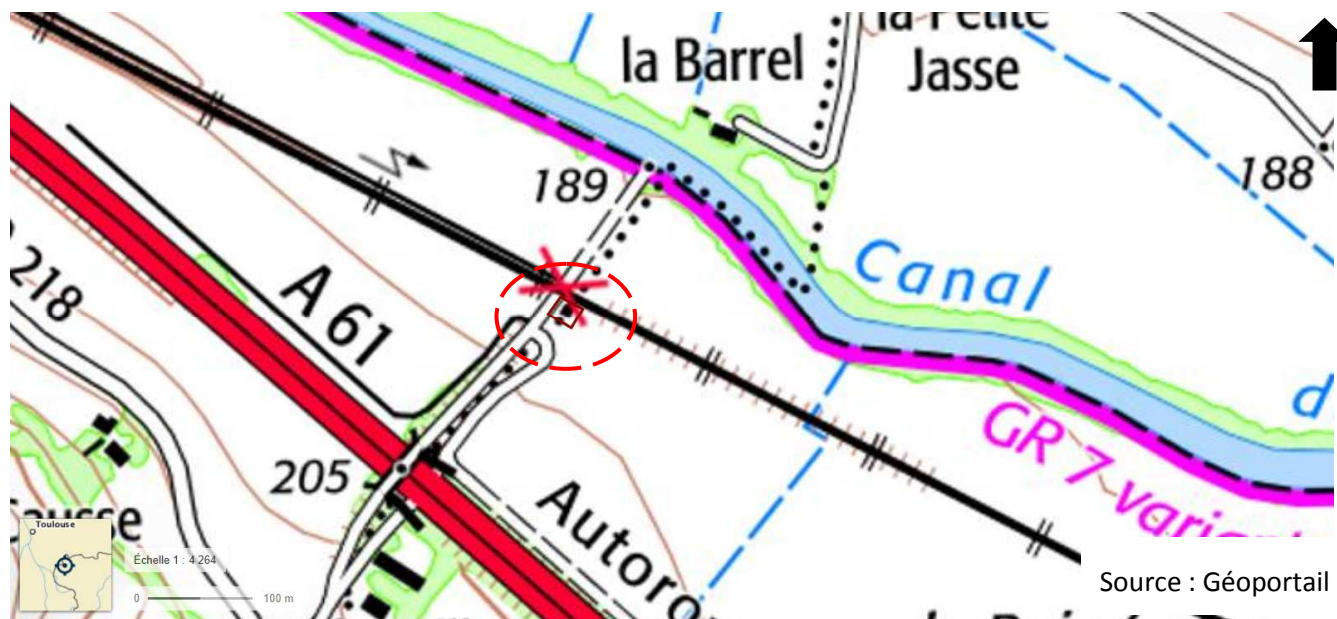
4.1. Etat des lieux et topographie du site

La zone d'étude se situe au lieu-dit : « Trillou » à MAS SAINTES PUELLES (11).

Le terrain est quasiment plat.

L'altimétrie moyenne du site est de 193m NGF environ.

La zone d'étude se situe dans un environnement rural, à proximité d'une voie ferrée.



Coordonnées Lambert II étendu	X=560156m
	Y=1814691 m
	Z=193 m

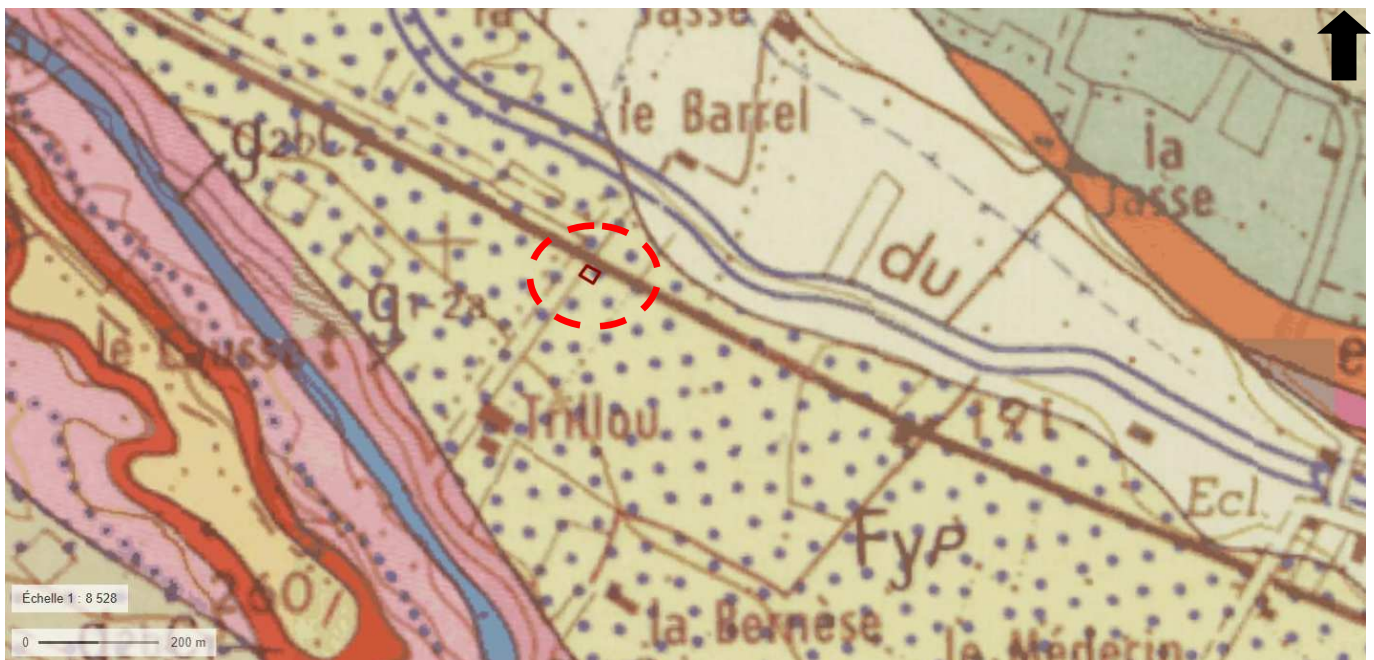
Parcelle	
----------	--

4.2. Géologie et géomorphologie



Géomorphologie du site :

Le projet s'inscrit dans une plaine, sur un terrain quasiment plat.



Géologie du site :

D'après la carte géologique au 1/50000^{ème} éditée par le BRGM, les formations rencontrées au niveau du site seraient, sous d'éventuels sols remaniés et remblayés :

- (Fyp) Würm; Alluvions anciennes de la dépression de Pexiora : gravier hétérogènes et sables argileux.

4.3. Enquêtes hydrogéologiques

- le site à une sensibilité faible aux risques de remontées de nappe dans les sédiments.
- le site se situe dans un atlas des zones inondables ;
- le site se situe en zone aléa « moyen » vis-à-vis du risque retrait/gonflements des argiles ;

4.4. Réseaux hydrographiques du secteur

D'après les informations communiquées par le Maître d'ouvrage et notre visite sur site :

- il n'existe pas de réseau collectif des eaux usées à proximité immédiate de la parcelle.
- Il existe un fossé à proximité immédiate de la parcelle, sur la limite Ouest.

Exutoire de type fossé	A l'Ouest de la parcelle	
Profondeur	≈0.8	
Largeur	≈ 0.6	
Présence d'eau	sec le jour de notre intervention le 21/04/2020	
Aptitude à recevoir un débit supplémentaire	Oui	
État général	Enherbé	

Nota : Malgré la présence d'une route entre l'habitation et le fossé, les eaux usées pourront se rejeter dans le fossé en passant par un conduit situé sous cette route.

5. PROGRAMME D'INVESTIGATIONS

5.1. Implantation et nivellement

L'implantation des sondages qui figure en annexe 1 a été réalisée par BESF en fonction de l'emprise accessible et disponible.

L'altimétrie des points de sondages, correspond à celle du terrain au moment des investigations en Avril 2020.

5.2. Programme de reconnaissance.

Le tableau ci-après récapitule la liste des sondages et essais associés, réalisés sur site.

Nom de sondage	Nature (profondeur en mètre)	Essais in situ
V1	Sondage à la tarière mécanique (profondeur : 1.4 m)	Test de perméabilité à charge variable
V2	Sondage à la tarière mécanique (profondeur : 0.8 m)	Test de perméabilité à charge variable

6. SYNTHESE HYDROGEOLOGIQUE

6.1. Lithologie

La succession lithologique suivante a été mise en évidence au droit des sondages réalisés :						
Nature de sol	Prélèvement	couleur	%cailloux	hydromorphies	saturation	Effervescence
0.0- 0.6 m: argiles marneuses		marron /gris	< 5	non	néant	Oui
0.6 – 1.6m : argiles marno –sableuses à graviers		Beige	< 10	non	néant	Oui

6.2. Piézométrie

Lors de notre intervention en Avril 2020, des indices de saturation des sols ont été observés à partir de 1.6m de profondeur. Il pourrait s'agir de circulations d'eau/ de nappes d'eau superficielles de faibles intensités

Nous rappelons que le niveau d'une nappe varie en fonction des saisons et des conditions météorologiques.

6.3. Essais de perméabilité

Nous avons réalisé deux tests de perméabilité (sondages **V1** et **V2**) pour l'ensemble de la parcelle. Les graphiques des tests réalisés sont insérés en **annexe 2**.

Méthodologie :

Description sommaire de la méthode:

- la **méthode à charge variable** (sondage V1 et V2) : l'essai se fait donc à charge variable. Le test consiste à relever l'abaissement du niveau d'eau dans un forage en fonction du temps.

Les principaux résultats de ces essais sont présentés dans le tableau récapitulatif ci-après.

Sondage	Couche de sol	Profondeur (m)	Perméabilité (mm/h)	Perméabilité en m/s
V1	Argile marneuses	1.4	5.7	1.6×10^{-6}
V2		0.8	0.8	2.4×10^{-7}

Les perméabilités mesurées sont en moyenne de l'ordre de **3.3 mm/h** au sein des argiles marron. Elles caractérisent des sols **de faible perméabilité**.

Nous rappelons qu'il s'agit d'essais ponctuels mesurant la perméabilité en petite échelle.

7. PRE-DIMENSIONNEMENT DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

7.1. Hypothèses

- Projet d'étude du système d'assainissement individuel d'une maison d'habitation de **3** pièces principales ;
- Surface disponible pour l'assainissement : environ 100 m² ;
- Pente : le terrain est quasiment plat ;
- Présence de sols de nature argileuse ;
- Perméabilités médiocres des sols retenues à **3.3 mm/h** au sein des argiles marneuses.
- Présence d'un fossé à l'Ouest de la parcelle (coté route).
- Présence de faibles venues d'eau vers 1.6m de profondeur ;

7.2. Choix de la filière d'assainissement non collectif

Compte tenu du contexte hydrogéologiques du site, Nous préconisons la mise en place d'un dispositif dont la pose est adaptée en milieu inondable et en présence de nappe sub-affleurante tel qu'une **micro station d'épuration** ou un **système compact**.

Nota : la mise en place d'un dispositif tel qu'une filière classique comme un filtre à sable vertical drainé ne semble pas être une solution pérenne car il existe un risque important de dysfonctionnement (remontée de nappe, inondation).

7.3. Dispositifs de traitement

Solution : filtre compact ou système compact (pour la filière agréée) avec rejet vers un exutoire superficiel (fossé)
3 E.H (à dimensionner par l'entreprise spécialisée)

Dimensionnement:

- le filtre compact ou système compact aura une capacité de **3 EH**

implantation:

- le système compact sera implanté à 5m de l'habitation et à 3m de la limite de propriété

Pentes:

- la conduite d'amenée des eaux usées doit avoir une pente minimale de 2%
- une pente de 0.5% au minimum est demandée au départ de la filière toutes eaux au regard de répartition

Lit de pose :

- la filière agréée sera posée sur un **lit de pose** de 10cm d'épaisseur minimale par l'intermédiaire d'une dalle d'amarrage (**risque de remontée de nappe**)
- Le lit de pose** est constitué soit par du sable (6/10), soit avec de la gravette (3/8) soit avec du sable stabilisé (mélange à sec avec du ciment dosé à 200kg/m³)
- Le matériau sera séparé du sol support et encaissant par un géotextile qui jouera le rôle d'un anti-contaminant

Remarque:

- Les installations devront être conformes au DTU 64.1.
- une pompe de relevage pourra s'avérer nécessaire dans la mesure où un rejet par écoulement gravitaire n'est pas possible ;

FILIERE PROPOSEE : FILTRE COMPACT
AVEC REJET AU FOSSE

PROJET A MAS SAINTES PUELLES (11)

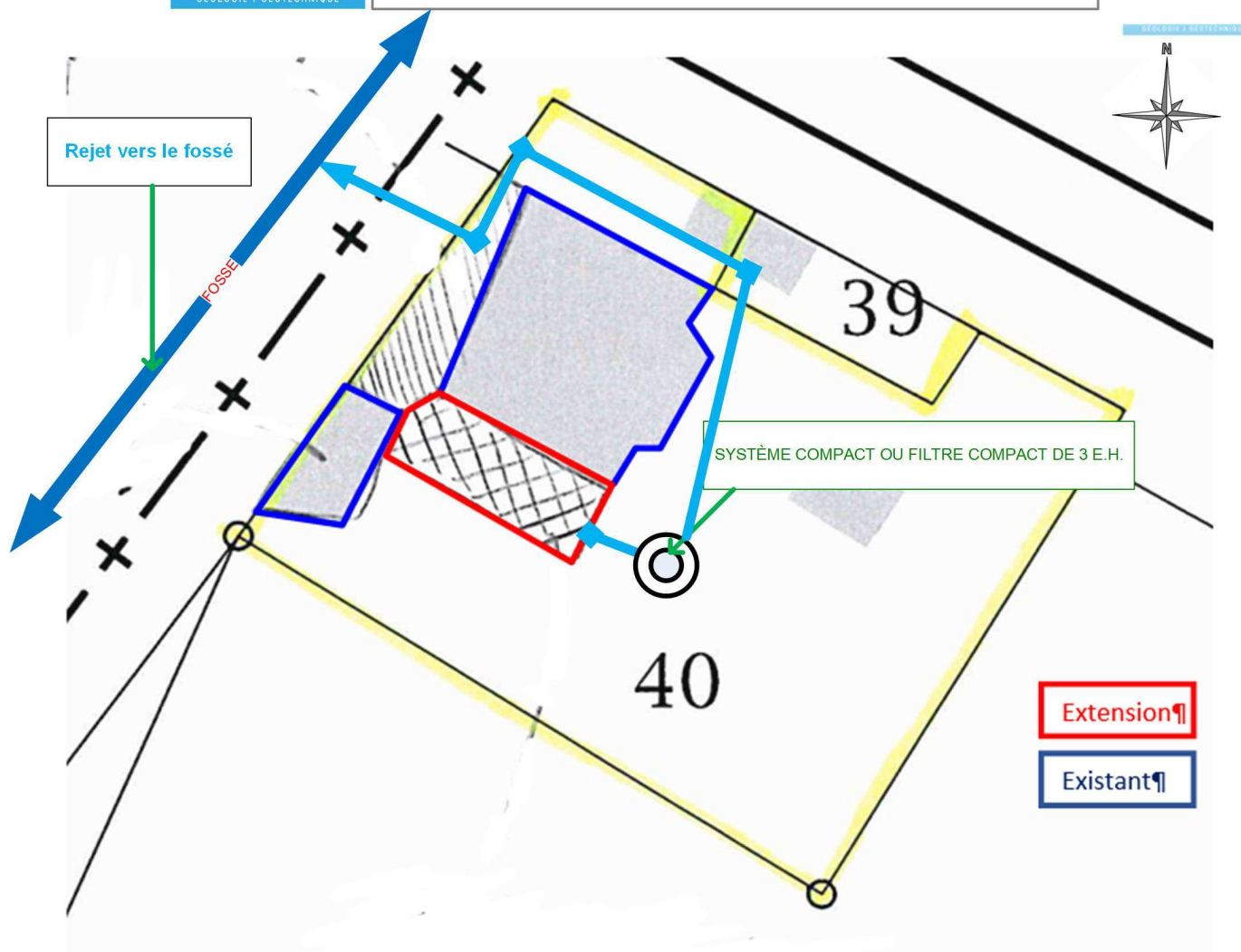


Schéma de principe : filtre compact ou microstation d'épuration avec rejet vers le fossé

7.4. Rejet des eaux traitées

Rejet
• Les eaux usées traitées seront rejetées dans le fossé existant en limite Ouest de parcelle. • L'autorisation de rejet vers le réseau collectif d'eaux usées doit être obtenue par le propriétaire auprès des différents intervenants (Mairie, DDT....) • La qualité des eaux rejetées devra répondre aux conditions fixées par la réglementation : • MES<30MG/l et DBO<35MG/L

7.5. Traficabilité, terrassabilité et drainage

Traficabilité

Les sols rencontrés sont réputés sensibles à l'eau. Toutes les précautions devront être prises pour assurer la circulation d'engins en phase travaux

Terrassabilité

Compte tenu de la nature argileuse des sols rencontrés, les terrassements pourront se faire avec des **engins classiques**.

Stabilité des talus

Concernant la mise en œuvre de la filière de traitement, la hauteur de terrassement sera donc de l'ordre de 1.4m (pour la filière classique) jusqu'à 2.2m (pour les filières agréées).

Pour garantir la stabilité des talus, une pente de 2H/1V pourrait constituer une première base pour les talus à créer en déblai, en sol sec et sans surcharge en tête. dans le cas contraire, un soutènement devra être mise en œuvre (rideau de palplanches par ex)

Drainage en phase chantier

En présence de venue d'eau immédiate dans les sondages réalisés, des sujétions de pompage pourront s'avérer nécessaire pour maintenir un fond de fouille sec

Les dispositifs spécifiques pourront être adaptés en fonction des conditions météorologiques, pour assurer la mise au sec de la plateforme

Une planification des travaux en période estivale permettrait de limiter les risque de venues d'eau en phase travaux

7.6. Quelques règles de compréhension des filières

Aspects	Filière classique	Filière agréée	
		Filtre compact	Microstation
Mise en œuvre	Difficile et soignée	Pose facile a plus difficile pour les cuves en béton	Pose facile
Emprise au sol	120 à 150m ²	8 à 12m ²	4 à 6m ²
Fonctionnement sous nappe	non	oui	oui
Consommation électrique	Non, sauf recours à un poste de relevage	Non, sauf recours à un poste de relevage	oui
Entretien et vidange	100 à 120 € par vidange (lorsque les boues occupent 50 % du volume utile)	180 à 200 euros / an Facile, 1 fois par an (contrat d'entretien nécessaire)	180 à 250 euros / an Difficile 1 fois/an
Filière à haute technologie	non	Non (fonctionnement mécanique)	Oui (besoin de bactéries pour fonctionner)
Durée de vie	De l'ordre de 15 à 20 ans, liés à la qualité du sable	Pièces mécaniques 2 à 5 ans	Pièces mécaniques 2 à 5 ans
Cout	8000 à 12000 euros	4500 à 8500 euros	3500 à 7500 euros
remplacement	Difficile et très coûteux	Facile	facile
Rendement	Efficacité avérée	Variable selon les modèles	Variable selon les modèles
bruit	Non sauf recours à un poste de relevage	Non sauf recours à un poste de relevage	oui
Capacité d'habitation	A partir de 4 EH	A partir de 4EH	A partir de 2 EH
Sensibilité aux médicaments	non	non	oui
Les aides	Eligible à l'éco-prêt (hors poste de relevage)	Eligible à l'éco-prêt (hors poste de relevage)	non
Les gestes ecocitoyens	Produits déconseillés au sein des installations d'assainissement individuel : - Huiles et graisses de friture et de vidange - Produits pétroliers, peintures, solvants - Résine, pesticide - Objets difficilement dégradables (Mégots de cigarettes, chiffons, lingettes...)		

8. PRECAUTIONS GENERALES

- Les matériaux utilisés doivent être conforme au DTU 64.1, afin de jouer leur rôle épurateur,
- les dispositifs doivent être situés en dehors des zones de circulation ou de stationnement de véhicules,
- la surface du dispositif de traitement doit rester entièrement libre, il peut toutefois être engazonnée (tout revêtement, stockage ou plantation sont interdits),
- assurer une bonne ventilation du dispositif d'assainissement (entrée d'air, extraction de gaz de fermentation....),
- aucune eau pluviale ne doit être rejetée vers le dispositif de traitement des eaux usées,
- la présente étude n'est en aucun cas une étude géotechnique et ne peut prétendre donner des indications sur la stabilité des terrains et la faisabilité des fondations,
- des mesures préventives devront être prises pour préserver la stabilité du talus situé en aval du dispositif (pas de surcharge de remblais à disposer en crête de talus, ni d'apport d'eau, protection contre l'érosion....).
- Le présent rapport et ses annexes constituent un tout indissociable. Il devient la propriété du payeur après le règlement de la totalité de la commande. Tout usage en dehors de ce cadre ne saurait engager l'entreprise BESF,
- Le non-respect des règles de mise en œuvre ne peut engager la responsabilité de BESF,
- les dispositifs doivent être fermés en permanence et leur entretien doit être réalisé par un organisme agréé.

Un entretien régulier des installations est la garantie du bon fonctionnement des installations :

- inspection des regards, bac à graisse et filtres une à deux fois par an. Pour la fosse toutes eaux une vidange est nécessaire tous les 4 ans,
- la périodicité de vidange de la fosse doit être adaptée à la hauteur de la boue qui ne doit pas dépasser 50% de volume utile.

l'entretien des installations peut être modifié selon l'usage et les instructions du fabricant.

Les distances réglementaires à respecter pour l'implantation des dispositifs de traitement sont les suivantes :

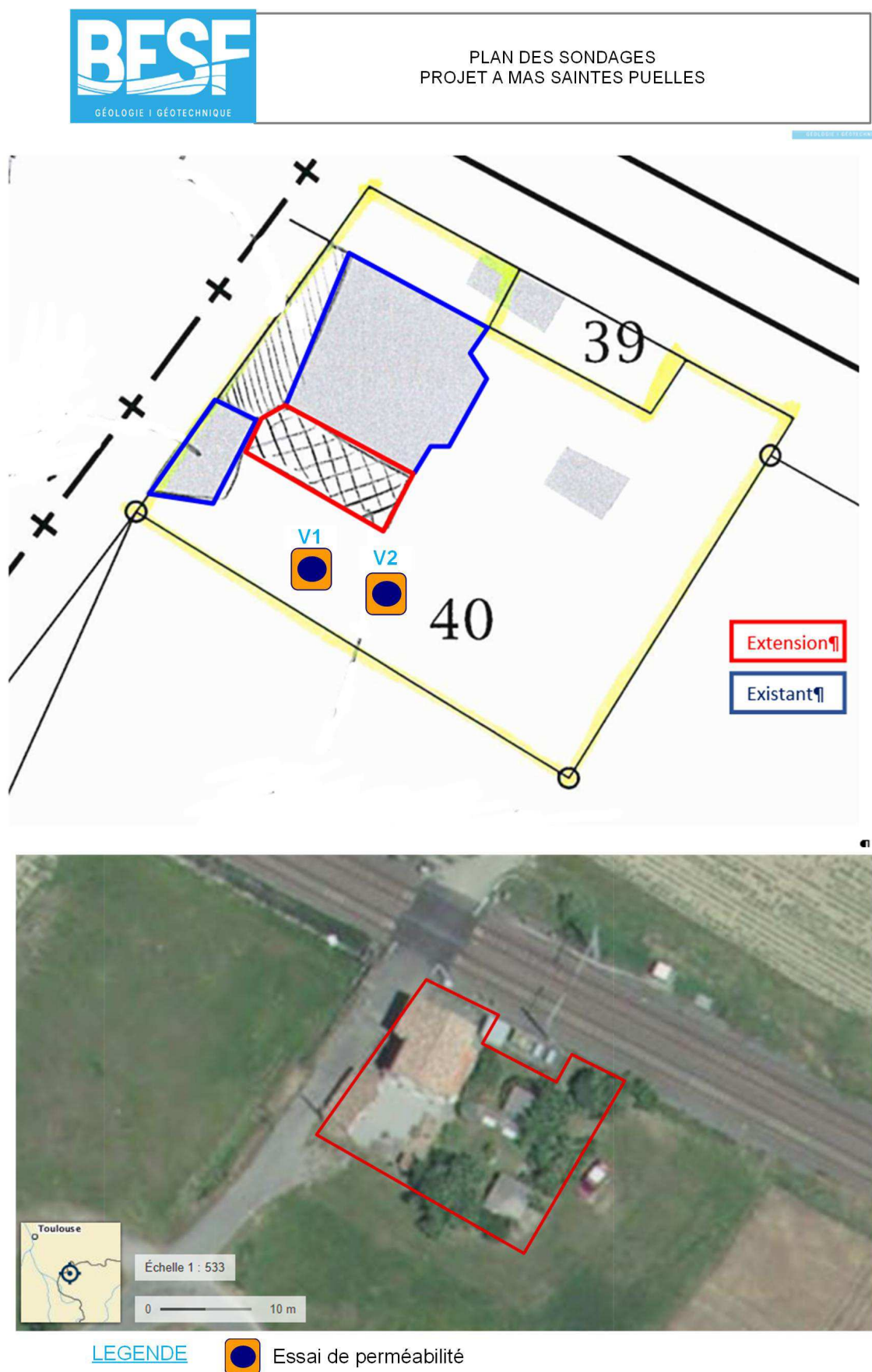
- 5m par rapport aux **bâtiments ou talus**,
- 3m par rapport aux **limites de propriétés**, système de **collecte des eaux pluviales** et les **arbres**,
- 35m par rapport à un **puits** destiné à la consommation humaine (arrosage de jardin, potager...),

Le service assainissement non collectif compétent pourra compléter ou modifier la filière d'assainissement proposée.

Toute modification de l'implantation ou la conception de la construction ainsi que des hypothèses de pré-dimensionnement peuvent entraîner une modification du choix de la filière,

Tout élément nouveau devra être transmis à BESF avant le démarrage du chantier, cet aspect peut entraîner une révision du choix de la filière proposée.

Annexe 1 : plan des sondages



Annexe 2 : graphiques d'essais de perméabilité et sondage géologique

FICHE D'ESSAI DE PERMEABILITE A CHARGE VARIABLE

INFORMATIONS GENERALES

Chantier	Nom client	Adresse	Date d'essai	Opérateur (s)
ETO2747	Mme LOPES	MAS SAINTES PUELLES	21/04/2020	M, DRAME

CARACTERISTIQUES DU SONDAGE

Sondage				
Référence	Profondeur (P) en m	Diamètre (D) en m	Rayon en m	Observation
V1	1,40	0,083	0,0415	essai réalisé entre 0,0-1,4 m/TN

CARACTERISTIQUES DU FOSSE

Fossé V		Canalisation ☐	Canalisation EP/EU ☐	Sans exutoire ☐	Réseau d'eau usée ☐	
Profondeur en m	Largeur en m	Fil d'eau en cm	Pente terrain (%)	Source d'eau	Végétation	

COUPE LITHOLOGIQUE

Profondeur (m)	Faciès

$$\text{COEFFICIENT DE PERMEABILITE K}$$

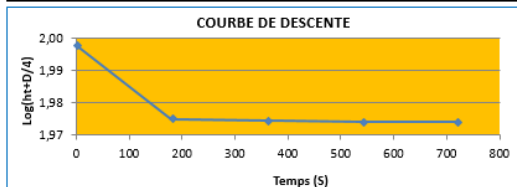
$$K \text{ (mm/h)} = R / (2 * (T2 - T1)) * \ln((H1 + R/2) / (H2 + R/2))$$

TABLEAU DES RESULTATS

Hauteur totale (m)		Temps en (s)	Perméabilités			
h1	h2 ou ht	t2-t1 (s)	k (m/s)	k (mm/h)	ht+D/4 en (cm)	log(ht+D/4)
0,974	0,974	0	-	-	99,48	2,00
0,974	0,923	180	6,07E-06	21,84	94,38	1,97
0,974	0,922	360	3,09E-06	11,14	94,28	1,97
0,974	0,921	540	2,10E-06	7,57	94,18	1,97
0,974	0,921	720	1,58E-06	5,68	94,18	1,97

COEFFICIENTS DE PERMEABILITE DU SOL

K (mm/h)	K (m/s)	Conclusion selon NF DTU 64.1
5,68	1,58E-06	K (mm/h) < 15
		Sol de perméabilité médiocre



FICHE D'ESSAI DE PERMEABILITE A CHARGE VARIABLE

INFORMATIONS GENERALES

Chantier	Nom client	Adresse	Date d'essai	Opérateur (s)
ETO2747	Mme LOPES	MAS SAINTES PUELLES	21/04/2020	M, DRAME

CARACTERISTIQUES DU SONDAGE

Sondage				
Référence	Profondeur (P) en m	Diamètre (D) en m	Rayon en m	Observation
V2	0,80	0,083	0,0415	essai réalisé entre 0,0-0,8m/TN

CARACTERISTIQUES DU FOSSE

Fossé V		Canalisation ☐	Canalisation EP/EU ☐	Sans exutoire ☐	Réseau d'eau usé ☐	
Profondeur en m	Largeur en m		Fil d'eau en cm	Pente terrain (%)	Source d'eau	Végétation

COUPE LITHOLOGIQUE

Profondeur (m)	Faciès

$$\text{COEFFICIENT DE PERMEABILITE K}$$

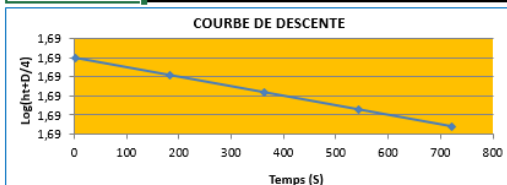
$$K \text{ (mm/h)} = R / (2 * (T2 - T1)) * \ln((H1 + R/2) / (H2 + R/2))$$

TABLEAU DES RESULTATS

Hauteur totale (m)		Temps en (s)	Perméabilités			
h1	h2 ou ht	t2-t1 (s)	k (m/s)	k (mm/h)	ht+D/4 en (cm)	log(ht+D/4)
0,469	0,469	0	-	-	48,98	1,69
0,469	0,468	180	2,36E-07	0,85	48,88	1,69
0,469	0,467	360	2,36E-07	0,85	48,78	1,69
0,469	0,466	540	2,36E-07	0,85	48,68	1,69
0,469	0,465	720	2,36E-07	0,85	48,58	1,69

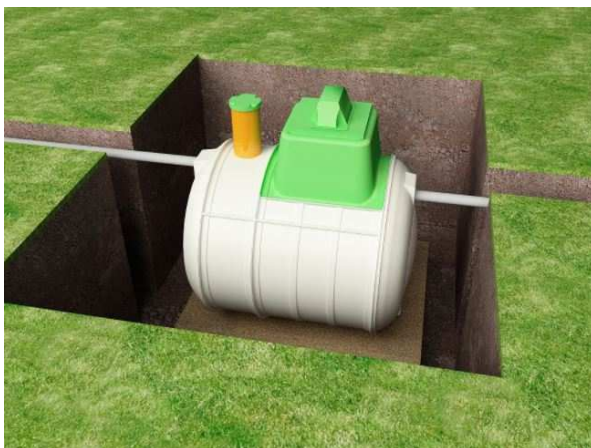
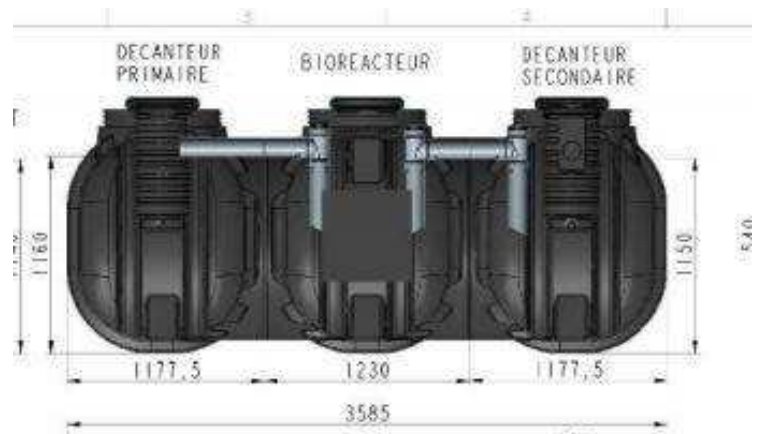
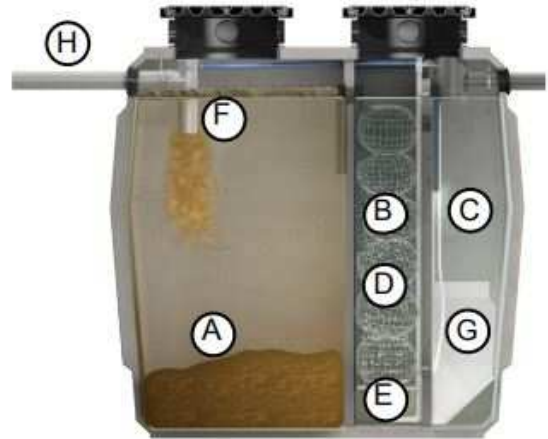
COEFFICIENTS DE PERMEABILITE DU SOL

K (mm/h)	K (m/s)	Conclusion selon NF DTU 64.1
0,85	2,36E-07	K (mm/h) < 15
		Sol de perméabilité médiocre

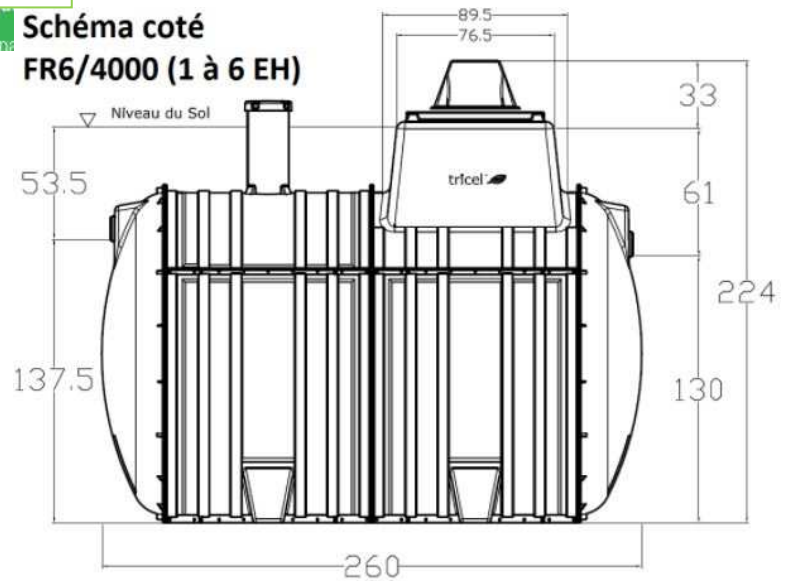


Annexe 3 : schéma de principe

a) Filière agréée



**Schéma coté
FR6/4000 (1 à 6 EH)**



Largeur 164cm

Titulaire d'agrément	N°Agrément	modèle	mécanisme	Nappe d'eau	Fonctionnement par intermittence	contact
ELOY WATER	2013-12	X-PERCO	Filtre compact (5EH)	Avec ou sans nappe	possible	Mme VAUZELLE 06 58 52 18 05 a.vauzelle@eloywater.com
PHYTO PLUS ENVIRONNEMENT	2010-010	BIO REACTION SYSTEM	Microstation à cultures Fixées (5EH)	avec ou sans nappe	interdit	Mr FOULQUIER 06 46 90 13 50 04 90 95 79 54 phyto.plus@wanadoo.fr
BIONEST FRANCE	2010-005	BIONEST PE-5	Microstation à cultures fixées	avec ou sans nappe	interdit	Contact : 05 61 70 62 91
BIOROCK	2010-026 et 2010-026 bis (modification du guide)	BIOROCK-D5	Filtre compact	hors nappe	possible	M. POITAU 06 80 93 76 95 info@biorock.fr
EPARCO	2010-023	FILTRE A MASSIF DE ZEOLITHE	Filtre compact (5EH)	avec ou sans nappe	possible	M. ARMAND 06 89 89 14 41
Premier Tech Environnement	2011-019	PRECOFLO CP 5	Filtre compact	avec ou sans nappe	possible	Contact : 02 51 85 00 36
Premier Tech Environnement	2013-001	KOKOPUR	Filtre compact	avec ou sans nappe (hors sol si nappe)	possible	
STRADAL	2012-037	EPURBA COMPACT	Filtre compact (5EH)	avec ou sans nappe	possible	Contact : 01 34 25 55 55
STOC Environnement	2011-001	OXYFILTRE	Microstation à cultures Libres (5EH)	avec ou sans nappe	possible	Contact : 04 94 27 87 27